

Sommaire des exigences

La liste qui suit présente les éléments nécessaires pour constituer une demande d'adhésion.

VEUILLEZ INDIQUER LES ÉLÉMENTS QUE VOUS SOUMETTEZ ET INCLURE CETTE LISTE DE VÉRIFICATION AVEC VOTRE DEMANDE D'ADHÉSION.

- o Formulaire de demande – sociétés et sociétés de personnes (une copie électronique et un original)
- o Dépôt relatif à la demande de 10 000 \$ (non remboursable)
- o Attestation des répondants (une copie électronique et un original)
- o Statuts constitutifs (ou autres documents pertinents) (une copie électronique et un original)
- o Organigramme de la société (une copie électronique et un original)
- o Copie du Formulaire 1 de la BDNI – Inscription de la société, si la société vient d'adhérer à la Base de données nationale d'inscription (BDNI)
- o Formulaire de demande d'inscription 33-109F6 (Voir le Règlement 33-109)
- o Demande d'inscription/d'autorisation pour tous les représentants de courtier, administrateurs, associés, dirigeants et investisseurs détenant au moins 10 % des actions à soumettre en même temps au moyen de la Base de données nationale d'inscription (BDNI)
- o Droits d'inscription (les droits seront prélevés par voie électronique dans la BDNI au moment du dépôt de la demande) :
 - o 200 \$ pour chaque personne avec privilège de négociation et représentant de courtier qui présente sa demande en Ontario;
 - o 250 \$ pour chaque représentant de courtier qui présente sa demande en Colombie-Britannique;
 - o 300 \$ pour chaque membre de la direction et représentant de courtier qui présente sa demande en Alberta;
 - o 250 \$ pour chaque membre de la direction et représentant de courtier qui présente sa demande en Saskatchewan, et 100 \$ par succursale;
 - o 250 \$ pour chaque membre de la direction et représentant de courtier (125 \$ si la personne est seulement représentant de courtier) présentant sa demande au Québec;
 - o 100 \$ par succursale, 250 \$ par personne avec privilège de négociation, 25 \$ par personne sans privilège de négociation;
 - o 20 \$ pour chaque personne avec privilège de négociation et représentant de courtier inscrit(e) dans toutes les autres provinces.
- o Demande de l'investisseur pour chaque actionnaire détenant au moins 10 % des actions de la société requérante (une copie électronique, un original et une copie)
- o Avis de l'investisseur pour chaque actionnaire détenant moins de 10 % des actions de la société requérante (une copie électronique, un original et une copie)
- o Manuel de procédures (une copie électronique et un original)
- o Document/organigramme sur la gouvernance (voir la Règle 38) exposant la chaîne de reddition de compte en matière de surveillance et les responsabilités des diverses personnes y figurant.
- o Copie du plan de continuité d'activité du nouveau courtier membre (une copie électronique et un original)
- o Si le candidat n'est pas un remisier, une lettre de confort émanant d'un examinateur indépendant agréé concernant le plan de continuité d'activité (une copie électronique et un original)

- o Documents d'ouverture de compte, états mensuels et avis d'exécution (une copie électronique et un original)
- o Plan d'affaires quinquennal (une copie électronique et un original)
- o Convention de remisier/courtier chargé de comptes, s'il y a lieu (une copie électronique et un original)
- o Rapport et questionnaire financiers réglementaires uniformes vérifiés (Formulaire 1) préparé au plus tôt 90 jours avant la présentation de la demande par un vérificateur autorisé faisant partie du groupe de vérificateurs, si le candidat n'est pas membre d'un organisme d'autoréglementation canadien (OAR) (une copie électronique, un original et une copie)
- o RFM des six mois précédents, si le candidat est membre d'un OAR canadien (une copie électronique, un original et une copie)
- o Conventions de subordination de prêt, s'il y a lieu (une copie électronique, trois originaux et une copie)
- o Lettre des vérificateurs du candidat indiquant que celui-ci tient un système de livres et de registres adéquat, si le candidat n'est pas membre d'un OAR (une copie électronique, un original et une copie)
- o Copie de la lettre relative à la dernière vérification, si le candidat est membre d'un OAR (une copie électronique et un original)
- o Preuve d'une couverture d'assurance (une copie électronique et un original)
- o Énoncés de principe relatifs au contrôle interne (une copie électronique et un original)
- o États financiers des trois exercices précédant la demande, s'il y a lieu (une copie électronique et un original)